



AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° 03-2020
du 20/05/2020 au 19/06/2020

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert du **20/05/2020** au **19/06/2020** une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints .

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de ARCACHON, ARES, AUDENGE, GUJAN-MESTRAS, LA TESTE-DE-BUCH, LANTON, LE TEICH, LEGE-CAP-FERRET
- Les locaux de la délégation à la mer et au littoral de ARCACHON

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 19 juin 2020 auprès de Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Arrête la présente liste à 11 demandes.

Fait à **ARCACHON** le **20/05/2020**

Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics
FLORIAN PÉRON
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace
Maritime et Littoral

ENQUETE PUBLIQUE n° 03-2020 du 20/05/2020 au 19/06/2020

N° Demande	Demandeur	Nature Opération(s)	Parcelle	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Commune	Localisation
AC20/0106	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Agrandissement (superficie / longueur)	80546181	61 m ²	0 DPM littoral(balancement des marées)	LEGE-CAP- FERRET	CANON, CANON
AC20/0105	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Agrandissement (superficie / longueur)	80545211	63 m ²	0 DPM littoral(balancement des marées)	LEGE-CAP- FERRET	CANON, CANON
AC20/0104	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Régularisation cadastrale	80553232	54 m ²	0 DPM littoral(balancement des marées)	LEGE-CAP- FERRET	CANON, CANON
AC20/0101	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	80521622	29 m ²	0 DPM littoral(balancement des marées)	LEGE-CAP- FERRET	CANON, CANON
AC20/0100	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	80521621	51 m ²	0 DPM littoral(balancement des marées)	LEGE-CAP- FERRET	CANON, CANON
AC20/0099	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	80520611	63 m ²	0 DPM littoral(balancement des marées)	LEGE-CAP- FERRET	CANON, CANON

AC20/0098	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	65003224	1160 m ²	Divers Huître En surélevé terrain découvrant(Elevage)O DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	COURBEY, COURBEY
AC20/0097	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	65002011	3391 m ²	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage)X DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	COURBEY, COURBEY
AC20/0096	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	20000417	868 m ²	Huître creuse En surélevé terrain découvrant(Elevage)X DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	PIRAILLAN, PIRAILLAN
AC20/0095	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	19006776	621 m ²	Divers Huître En surélevé terrain découvrant(Captage)O DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	HERBE, HERBE
AC20/0094	REVELEAU PHILIPPE JEAN	Renouvellement	19004413	600 m ²	Divers Huître En surélevé terrain découvrant(Captage)X DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	HERBE, HERBE

Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
de la Gironde
Pôle Cultures Marines et Environnement



CAHIER

ENQUETE PUBLIQUE n° 03-2020

du 20/05/2020 au 19/06/2020

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

la Mairie de :

le Service délocalisé de :

Les demandes d'autorisations de cultures marines ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête publique par affiche apposée du 20/05/2020 au 19/06/2020 dans :

➤ Les mairies de ARCACHON, ARES, AUDENGE, GUJAN-MESTRAS, LA TESTE-DE-
BUCH, LANTON, LE TEICH, LEGE-CAP-FERRET

– Les locaux de la Direction départementale des territoires et de la mer de

N'ont pas fait l'objet d'observations

Ont fait l'objet des observations ci-jointes

Fait à

, le